



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE  
SERVICE DE BLANCHISSAGE A L'HOTEL DE  
VILLE, PASSE AVEC LA SOCIETE FRANCE  
LINGE**

**DÉCISION N° DM-23-139  
EN DATE DU 30 MARS 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

**CONSIDERANT** que le marché de blanchisserie ; comprenant trois lots dont le lot correspondant aux prestations de blanchisserie de l'hôtel de Ville ; a été lancé trois fois sous la forme d'un appel d'offre le 12 septembre 2022 et sous la forme d'une procédure adaptée le 22 novembre 2022 et le 13 décembre 2022 ;

**CONSIDERANT** qu'aucune offre n'a été déposée au cours de ces trois lancements pour les prestations de blanchisserie de l'hôtel de ville et qu'au vue de l'article R2185-1 de la commande publique les trois consultations correspondant aux prestations susvisées ont été déclarées infructueuses ;

**CONSIDERANT** que le pouvoir adjudicateur a décidé de relancer ce marché sous la forme d'une procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément à l'article R. 2122-8 de la commande publique ;

**CONSIDERANT** qu'au cours de ce lancement la société FRANCE LINGE a été jugée comme économiquement la plus avantageuse ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société France LINGE, sise 3, rue Louis Misselyn 93130 NOISY-LE-SEC, le contrat de prestation de service de blanchisserie de l'Hôtel de Ville.

Le montant maximum du présent contrat de prestation de service est fixé à 30 000,00 euros HT annuel.

Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification de celui-ci.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230330-lmc1H10705H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 30/03/2023  
Date de Publication : 30/03/2023